

Resources locales

Greenfield

NELCWIT 413-772-0806 LIGNE DIRECTE Numéro gratuit 1-888-249-0806 7j/7, 24h/24

Représentant légal SAFEPLAN 413-772-0806

Représentant légal pour la collectivité 413-774-3747

Centre pour les « nouveaux américains » 413-772-0055

Orange

NELCWIT 978-544-9857 LIGNE DIRECTE Numéro Gratuit 1-888-249-0806 7j/7, 24h/24

Représentant légal SAFEPLAN 978-544-9857

Northampton

Safe Passage 413-586-5066

LIGNE DIRECTE Numéro Gratuit 1-888-345-5282 7j/7, 24h/24

Représentant légal SAFEPLAN 413-586-4545

Représentant légal pour la collectivité 413-584-4034

Centre pour les « nouveaux américains » 413-587-0084

Amherst/Belchertown

Centre pour les femmes et la collectivité 413-545-0800

LIGNE DIRECTE Numéro Gratuit 1-888-337-0800 7j/7 24h/24

Représentant légal SAFEPLAN 413-323-1197

Centre pour les « nouveaux américains » 413-259-3288

Pour tout l'état du Massachusetts

Réseau national pour les droits des immigrés et des réfugiés

510-465-1984

Action pour la justice dans le Massachusetts 1-800-639-1209

Action contre la violence domestique envers les homosexuels

1-800-832-1901 LIGNE DIRECTE Numéro Gratuit 7j/7, 24h/24

Cette action est soutenue par la subvention No. 2011 WF AX 0012 accordée par l'administration du programme de subventions STOP. Les opinions, résultats, conclusions et recommandations faites dans cette publication/action/programme sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du département de la justice concernant la violence contre les femmes.

Décembre 2012

Avez-vous peur de votre épous(e) ou partenaire intime?

Êtes-vous un résident *non citoyen(ne)* des États-Unis?



Avez-vous peur de demander de l'aide à la police?

NOUS VOULONS VOUS AIDER!

**Action du procureur David E. Sullivan
sur le district NORD-OUEST**



NorthwesternDA.org

Mari
Partenaire
Épouse
Ami(e)

Est-ce que votre partenaire intime.....

- ✚ Veut savoir où vous êtes à tout moment ?
- ✚ Vous dicte comment vous habiller ?
- ✚ Vous empêche de voir vos amis ou votre famille ?
- ✚ Vous dévalorise verbalement ?
- ✚ Vous fait mal physiquement ?
- ✚ Vous menace de vous enlever vos enfants ?
- ✚ Vous menace de vous tuer ?

Est-ce que votre partenaire utilise votre statut d'immigrant contre vous en.....

- ✚ Disant que la police se tournera contre VOUS?
- ✚ Menaçant de vous faire déporter?
- ✚ Détruisant votre passeport, vos pièces d'identité, de sécurité sociale, ou autres papiers importants ?

Est-ce que votre partenaire utilise des barrières de langue ou de culture pour vous embrouiller ou vous induire en erreur.....

- ✚ En disant qu'il/elle peut vous retirer votre statut de citoyen ou d'immigrant?
- ✚ En mentant sur les lois américaines?

Si vous avez répondu OUI à au moins une de ces questions, vous êtes probablement dans une relation abusive ET CE N'EST PAS VOTRE FAUTE !

Aux États-Unis, il est contre la loi d'abuser physiquement son ou sa partenaire intime !!!



Si vous êtes immigrant(e) ET victime d'un crime d'abus, vous pouvez faire la demande d'un VISA-U !!!

Qu'est-ce qu'un VISA-U?

C'est un document du gouvernement américain donnant l'autorisation aux immigrants de rester sur le territoire américain. Si votre demande est approuvée, vous pourrez rester aux États Unis avec vos enfants pour travailler pendant 4 ans. Au bout de 3 ans après votre demande d'origine, vous pourrez faire une demande de résidence permanente (carte verte).

Comment obtenir un VISA-U?

Pour obtenir un VISA_U, vous devrez contacter la police pour parler du crime et offrir votre aide pour l'enquête. Il faudra ensuite obtenir un certificat d'un représentant de la loi locale, d'état ou fédérale comme un officier de police ou un officier du bureau du procureur.

Le gouvernement américain décidera si votre demande est approuvée pour le Visa-U.



Une protection est aussi disponible en accord avec l' « Acte sur la Violence Contre les Femmes » (« Violence Against Women Act » (VAWA))

Contactez un représentant légal de collectivité pour obtenir plus d'information.



Rester ou partir?

Que vous ayez décidé ou non de partir, il est important de vous organiser à l'avance, au cas où vous devriez vous échapper subitement.

Préparez-vous en cachant les choses suivantes dans un lieu sécurisé :

- + Vos documents importants : passeports, documents de nationalité, pièces d'identité, cartes d'assuré social, archives médicales et financières
- + Un set supplémentaire de clés
- + Deux sets d'habits de rechange pour vous et vos enfants
- + Ce dépliant, une liste de contacts d'urgence, et un téléphone portable supplémentaire avec sa batterie chargée.
- + De l'argent à mettre de côté.

Entraînez-vous et vos enfants à vous échapper en sécurité.

Contactez une des lignes directes au dos de ce dépliant pour parler avec quelqu'un qui pourra vous aider à bien planifier votre évasion pour votre sécurité et celle de vos enfants.



Il y a des endroits où vous pouvez vous réfugier et trouver de l'aide, Quel que soit votre statut d'immigration !

Quels endroits?

- ~ NELCWIT
Greenfield
- ~ Safe Passage
Northampton
- ~ Centre pour les femmes et la collectivité
Amherst
- ~ Community Legal Aid
Northampton
- ~ Courthouses in
Greenfield, Northampton,
Orange, and Belchertown

Quel type d'aide ?

Vous pourrez tout simplement parler avec quelqu'un qui vous aidera à bien planifier votre sécurité pour vous et vos enfants.

Vous aidera à obtenir un statut légal d'immigration

Un représentant légal vous expliquera vos options pour demander un ordre de restriction contre la personne qui vous a fait violence

~ Les numéros de téléphone pour ces services sont listés au dos de ce dépliant !

Vous ne serez pas obligé(e) de dévoiler des informations privées si vous ne le désirez pas.

Vous ne serez pas obligé(e) de nous indiquer votre statut d'immigration.

Vous pouvez faire la demande d'un ordre de restriction à votre tribunal local.

Que se passera-t-il quand je me présenterai au tribunal?



- Un officier de justice vous demandera (et à vos accompagnants) de passer par un détecteur de métaux et vos sacs seront fouillés (opération de routine).
- Vous pourrez **demander à un avocat** de vous assister dans les démarches à faire (dans les bureaux du secrétariat situés à l'intérieur du tribunal).
- Vous aurez le droit de faire la demande **Ordre de Restriction**, qui est un document légal obligeant la personne qui vous a fait violence à quitter votre domicile conjugal et à n'approcher ni vous ni vos enfants.
- Si vous décidez de faire la demande d'un Ordre de Restriction, l'avocat vous posera des questions personnelles sur votre relation avec votre abuseur et pourquoi vous avez peur. Il vous sera demandé de faire une déclaration détaillée dans votre langue maternelle. Si vous ne savez pas écrire, un interprète vous assistera. Il vous sera peut-être difficile de révéler des informations privées, mais cela vous aidera à obtenir la protection dont vous avez besoin.
- **Un juge décidera** si vous pouvez obtenir l'Ordre de Restriction.

Vous avez le droit de demander l'aide d'un(e) interprète qualifié(e) qui parle votre langue.

Quel type de protection offre un Ordre de restriction?

Vous pouvez demander d'inclure les clauses suivantes dans un ordre de restriction :

Demander à la personne responsable de l'abus de:

- Cesser son harcèlement
- Cesser TOUT CONTACT avec vous ; il ou elle ne pourra plus contacter ni vous ni vos enfants par téléphone, text, email, ou lettres
- Partir et rester à distance de votre lieu d'habitation et de travail
- Obéir à l'ordre qui vous donne la garde temporaire de vos enfants
- Payer une pension alimentaire temporaire
- Rendre toutes les clés de votre lieu d'habitation
- Demander à la police d'être présente quand vous irez chercher vos affaires
- Remettre à la police toute arme à feu



Vous pouvez obtenir un ordre de restriction même si vous n'êtes PAS citoyen(ne) des États Unis.